

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	6	6

Vote :
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020, le 20 Novembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune D'Orquevaux s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CAUSSIN Mathieu, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/11/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/11/2020.

Présents : Mmes : CLAVIER Magali, DUBOS Sophie, GAUNEE Carole, MM : CAUSSIN Mathieu, GUIMARD Jérôme, TROMMENSCHLAGER Didier

Absent(s) : M. PERRIN Sébastien

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 23/11/2020
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : CLAVIER Magali

29/2020 – Zonage d'assainissement

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les rapports, ainsi que les plans associés du bureau d'études GEOPROTECH, relatifs au projet de zonage d'assainissement.
Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de zonage.
Après analyse de ces documents, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le plan de zonage et opte pour le dispositif d'assainissement non collectif.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/11/2020
Le Maire
Mathieu CAUSSIN



Reçu à la Préfecture
de Haute-Marne

Le 26 NOV. 2020